



Dossier Familial Unique

Mairie Ecole

Année scolaire 2025/2026

Ce dossier doit être complété et signé puis remis à la Direction de l'Education en Mairie avant le **7 juin 2025** avec les pièces à fournir.



VOTRE ENFANT

Merci de remplir un dossier par enfant

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Sexe :

☐ fille

☐ garçon

Adresse principale où vit l'enfant :

Code Postal :

Ville :

Niveau de classe :

Nom de l'enseignant :

(sera rempli ultérieurement par l'école)

Etablissement scolaire et niveau de classe fréquenté en 2024/2025 :



LIEU DE SCOLARISATION

Veuillez cocher la case correspondant à l'école de votre enfant.

☐ Ecole maternelle Mireille Prieur

3, rue de Rivoli
45240 La Ferté Saint-Aubin

☎ 06 31 23 38 63

ecm-mireille-prieur-la-ferte-saint-aubin@ac-orleans-tours.fr

☐ Ecole élémentaire du Centre

2, rue de Rivoli
45240 La Ferté Saint-Aubin

☎ 06 49 45 03 02

ec-centre-la-ferte-saint-aubin@ac-orleans-tours.fr

☐ Ecole maternelle des Chêneries

19,20 Rue Alain Fournier
45240 La Ferté Saint-Aubin

☎ 06 01 36 35 94

ecm-cheneries-la-ferte-saint-aubin@ac-orleans-tours.fr

☐ Ecole élémentaire des Chêneries

20,21 Rue Alain Fournier
45240 La Ferté Saint-Aubin

☎ 06 01 36 84 50

ec-cheneries-la-ferte-saint-aubin@ac-orleans-tours.fr

☐ Ecole maternelle des Sablons

503, rue Léon Pinault
45240 La Ferté Saint-Aubin

☎ 06 24 97 20 87

ecm-les-sablons-la-ferte-saint-aubin@ac-orleans-tours.fr

☐ Ecole élémentaire des Sablons

471, rue Léon Pinault
45240 La Ferté Saint-Aubin

☎ 06 24 97 57 46

ec-les-sablons-la-ferte-saint-aubin@ac-orleans-tours.fr

Ecole privée Sainte-Thérèse

☐ école maternelle ☐ école élémentaire

24, rue du Four Banal 45240 La Ferté Saint-Aubin ☎ 02 38 76 61 39
ste.theres.la.ferte@wanadoo.fr



Direction de l'Education —Mairie de La Ferté Saint-Aubin—Place Charles De Gaulle—45240 La Ferté Saint-Aubin
Tél. : 02 38 64 83 81 @ espacefamille@lafertesaintaubin.fr



VOTRE FAMILLE

Nom :

Prénom :

Ecole :

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 (OU ASSISTANT FAMILIAL OU TUTEUR LÉGAL)

☐ Mme☐ M.

Nom :

Prénom :

Lien de parenté avec l'enfant

☐ Père☐ Mère☐ Assistant familial☐ Tuteur

Adresse (si différente de celle où vit l'enfant) :

Code postal :Ville :

Tél. fixe :Mobile :Tél. pro :

Mail :@

Situation familiale

☐ Marié(e)☐ Pacsé(e)☐ Vie maritale☐ Divorcé(e)☐ Séparé(e)☐ Célibataire☐ Veuf(ve)

Profession (obligatoire) :Lieu de travail :

REPRÉSENTANT LÉGAL 2

☐ Mme☐ M.

Nom :

Prénom :

Lien de parenté avec l'enfant

☐ Père☐ Mère☐ Assistant familial☐ Tuteur

Adresse (si différente de celle où vit l'enfant) :

Code postal :Ville :

Tél. fixe :Mobile :Tél. pro :

Mail :@

Situation familiale

☐ Marié(e)☐ Pacsé(e)☐ Vie maritale☐ Divorcé(e)☐ Séparé(e)☐ Célibataire☐ Veuf(ve)

Profession (obligatoire) :Lieu de travail :

MODE DE GARDE en cas de divorce ou séparation

Si parents divorcés ou séparés, mode de garde

☐ Mère☐ Père☐ Garde alternée

Conformément à l'article 372-1 du code civil, les père et mère exercent l'autorité parentale en commun et ont le droit d'être informés de la scolarité de leur enfant et de la vie scolaire par les professionnels de l'établissement et par les représentants des parents d'élèves. Dans la plupart des cas, les parents divorcés ou séparés continuent d'exercer l'autorité parentale, même si l'enfant a sa résidence chez l'un des deux parents sauf décision du juge aux affaires familiales. Dans ce cas, il est nécessaire de fournir la copie de l'extrait du jugement.

ENFANTS DE LA FAMILLE

Nom	Prénom	Age	Etablissement scolaire

RÉGIME SOCIAL

☐ Allocataire CAF (régime général)☐ Régime spécial (MSA ou autre)

Nom et prénom de l'allocataire :N° allocataire :

Le payeur est-il l'allocataire

☐ oui☐ non

Votre enfant est-il bénéficiaire de l'AEEH

☐ oui☐ non (si oui fournir le justificatif)

Page 2



Fiche sanitaire de l'enfant 2025/2026

Nom : Prénom : Ecole :

AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant

☐ à partir seul après l'accueil périscolaire et/ou de loisirs

☐ à être photographié, filmé et/ou enregistré dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires

À l'école, il sera nécessaire d'établir une autorisation par action «préalable, expresse et spéciale» pour chaque occasion

J'accepte

☐ que les photos et/ou vidéos sur lesquelles mon enfant pourrait figurer, à l'occasion d'événements organisés par l'école ou la ville de La Ferté Saint-Aubin, puissent être utilisés à des fins d'informations et d'actualités. Elles pourront être publiées dans le bulletin municipal, la presse locale, sur le site Internet et la page d'informations Facebook de la ville. Elles ne donneront lieu à aucune rémunération d'aucune sorte.

L'autorisation est valable pour l'année scolaire en cours. Les photos et/ou vidéos ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent votre enfant est garanti. Vous pourrez donc à tout moment, vérifier l'usage qui en est fait et vous disposez du droit de retrait de cette image si vous le jugez utile.

J'autorise la communication de mon adresse courriel aux représentants des parents d'élèves afin d'être informé par eux des événements en lien avec l'école (conseil d'école, fête d'école, etc.).

☐ représentant 1

☐ représentant 2

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER VOTRE ENFANT (autres que les responsables légaux)			
Nom	Prénom	Lien avec l'enfant	N° de téléphone

PERSONNES AUTORISÉES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE (autres que les responsables légaux)			
Nom	Prénom	Lien avec l'enfant	N° de téléphone

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Le vaccin DTP est obligatoire à 11 mois et ensuite est fortement recommandé.

Nom et prénom du médecin traitant :

Votre enfant présente-il un trouble de santé :

Allergie

☐ oui

☐ non

précisez :

Pathologie

☐ oui

☐non

précisez :

Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) doit être signé par la directrice d'école, par le médecin scolaire et le référent municipal, dès le début de l'année scolaire. Le PAI doit être renouvelé chaque année.

Votre enfant porte-t-il des lunettes ?

☐ oui

☐ non

Précisez toute autre information utile :



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES, EXTRASCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE

Mon enfant pourra fréquenter les activités suivantes :

- ☐ Périscolaire matin / soir ☐ Centre de loisirs mercredi ☐ Centre de loisirs vacances
- ☐ Restauration scolaire

Spécificités alimentaires : ☐ Repas sans porc ☐ PAI (repas à fournir par les familles)

Attention ! La sélection des activités ne vaut pas la réservation des prestations, qu'il vous appartient d'effectuer via l'espace famille en fonction de vos besoins.



DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)représentant(e) légal(e) de l'enfant mentionné précédemment, déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier et notamment les informations médicales.

Je m'engage à informer l'école et la Ville de La Ferté Saint-Aubin de tout changement relatif aux renseignements fournis qui interviendrait au cours de l'année scolaire.

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités périscolaires et extrascolaires et autorise les responsables des écoles et des structures à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.

J'atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs actuellement en vigueur

- de l'école
- des activités périscolaires et extrascolaires, téléchargeables sur l'Espace Famille et m'engage à les respecter.

Date et signature(s) précédés de la mention manuscrite «lu et approuvé»

**Dossier à retourner
complété et signé
à la Direction de
l'Education en Mairie**



PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- ☐ Attestation d'assurance **2025/2026** couvrant :
- la responsabilité civile
 - l'individuelle accident de l'enfant dans le cas de sorties hors du temps scolaire (sortie pédagogique à la journée ou couvrant la pause méridienne)
- ☐ Photocopie de l'extrait du jugement attestant du mode de garde en cas de divorce ou séparation
- ☐ Photocopie de la page vaccins du carnet de santé de l'enfant (à fournir pour toute nouvelle inscription scolaire)
- ☐ Dans le cadre d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), joindre le dossier médical signé par la directrice d'école, le médecin scolaire et le référent municipal dès le début de l'année scolaire
Le PAI doit être renouvelé chaque année.
- ☐ Pour les familles affiliées à une CAF **hors Loiret**, la notification de quotient familial - *1 ex par famille*
- ☐ L'avis d'imposition pour les autres situations (MSA, non allocataires) - *1 ex par famille*
- ☐ Contrat de prélèvement automatique si vous optez pour ce type de paiement, à renouveler uniquement en cas de changement de coordonnées bancaires (disponible en mairie au bureau Jeunesse et Vie scolaire)
- ☐ Justificatif bénéficiaire AEEH (1 par enfant bénéficiaire)

En vertu du règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD-applicable au 25-05- 2018), les personnes concernées par la collecte de données à caractère personnel doivent faire l'objet d'informations relatives au traitement de ces données (article 13 du RGPD). La Direction de l'Éducation de la Ville de La Ferté Saint-Aubin, en sa qualité de responsable du traitement, collecte vos données à caractère personnel pour l'inscription aux activités scolaires, péri et extrascolaires municipales. Les destinataires de ces données sont les Directrices des écoles et les agents de la Direction de l'Éducation de la ville. Vos données sont conservées pour une durée qui n'excède pas la période de scolarisation de l'élève dans une école de la commune ou, pour les services payants, une durée nécessaire au recouvrement des sommes dues. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de vos données, de limitation ou d'opposition au traitement et du droit à la portabilité. Vous disposez également du droit de retirer à tout moment votre consentement le cas échéant et le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données en écrivant à la Direction de l'Éducation- Mairie de La Ferté Saint-Aubin – Place Charles de Gaulle – 45240 La Ferté Saint-Aubin, ou au 02.38.64.83.81 ou sur espacefamille@lafertesaintaubin.fr